

**Les femmes enceintes ont plus de risques d'attraper des gripes sérieuses. C'est pourquoi l'institut de santé publique (Folkehelseinstituttet) conseille aux femmes enceintes de plus de 12 semaines de se faire vacciner contre la grippe saisonnière.**



ILLUSTRATION © COLOURBOX.COM

## LA GRIPPE SAISONNIÈRE

# Le vaccin pour les femmes enceintes protège à la fois la mère et l'enfant

### Un risque accru de grippe sérieuse

La grippe est aussi courante parmi les femmes enceintes que parmi les autres femmes. Par contre, les femmes enceintes ont un risque plus grand que la maladie se développe d'une manière sérieuse et entraîne à son tour d'autres maladies. Le risque augmente d'autant plus que la grossesse est proche de son terme. Si la mère développe une maladie grave, ceci représente également un danger pour le fœtus.

### Protection de la mère

Le vaccin offre une protection aussi efficace pour les femmes enceintes que pour les autres femmes en bonne santé. D'autres virus et bactéries peuvent déclencher des symptômes ressemblant à la grippe. Le vaccin contre la grippe ne protège pas contre ceux-ci.

### Protection de l'enfant après sa naissance également

Les nourrissons ont un risque plus important de maladie grave et de mort suite à la grippe que les enfants plus âgés et les adultes. Si la mère se fait vacciner durant la grossesse, l'enfant sera également protégé les 6 premiers mois après sa naissance.

### Recommandations aux femmes enceintes

- On conseille aux femmes enceintes de plus de 12 semaines de se faire vacciner avant la saison de la grippe.
- Il est recommandé aux femmes enceintes de procéder à une vaccination pendant le premier trimestre de leur grossesse si elles appartiennent aussi à un autre groupe à risque.

Cette recommandation s'applique à la saison de la grippe (automne et hiver).

Veuillez contacter votre médecin-traitant pour vous faire administrer le vaccin.

### À propos du vaccin contre la grippe

Le vaccin contre la grippe saisonnière qui est conseillé aux femmes enceintes comporte des parties de virus de la grippe tués et ne peut par conséquent pas transmettre la maladie de la grippe. Le vaccin ne comporte pas de composés de mercure ou d'autres conservateurs. Une dose est nécessaire, et le vaccin est administré par une piqure.

### Effets secondaires

Le vaccin contre la grippe saisonnière déclenche rarement des effets secondaires sérieux, et on considère que le bénéfice de la vaccination est nettement supérieur au risque existant. Les effets secondaires habituels sont une légère sensation de malaise et de la fièvre, de même qu'un point sensible sur l'endroit de la piqure. Les réactions allergiques graves suite à une vaccination contre la grippe sont très rares.

### Le vaccin n'affecte pas la santé du fœtus

Plusieurs pays dont les États-Unis conseillent depuis de nombreuses années aux femmes enceintes de se faire administrer le vaccin. L'expérience de ces pays montre que la vaccination contre la grippe durant la grossesse n'accroît pas le risque d'avortement, de fausse couche ou d'effets indésirables sur le fœtus.

### Vous ne devez pas vous faire vacciner si:

- vous avez une infection sérieuse accompagnée d'une fièvre supérieure à 38 °C
- vous avez réagi de manière extrême à une dose précédente du même vaccin
- vous avez connu des réactions allergiques immédiates sévères contre les œufs
- vous avez des allergies connues contre d'autres substances contenues dans le vaccin

### Obtenir davantage d'informations

Vous trouverez davantage d'informations sur la grippe et le vaccin sur les pages Internet [www.fhi.no/influenza](http://www.fhi.no/influenza) et [www.fhi.no/vaksine](http://www.fhi.no/vaksine).